

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI FUITE RADIATEUR

Version:3

Date de révision:29/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

- | | |
|---|--|
| 1. 1. Identificateur de produit: | ANTI FUITE RADIATEUR |
| 1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: | Liquide de colmatage pour fuites de circuits de refroidissement de véhicules |
| 1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: | IMPEX
140 route des Moulins
38490 Chimilin
France
Tél: +33 (0)4 76 32 69 69
Télécopie: +33 (0)4 76 32 55 30
Courriel: sales@impex.fr |
| 1. 4. N° code du produit: | 006012 |
| 1. 5. Numéro d'appel d'urgence: | FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59 |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- | | |
|---|--|
| 2. 1. Classification de la substance ou du mélange: | Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses |
| 2. 2. N° CE | Non applicable. |
| 2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S): | |
| 2. 3. 1. Symbole(s): | Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 3. 2. Phrase(s) R: | Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 3. 3. Phrase(s) S: | 2 Conserver hors de la portée des enfants.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
| 2. 4. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH): | |
| 2. 4. 1. Symbole(s): | Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 4. 2. Mention de danger: | Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 5. Information(s) complémentaire(s): | P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation. |
| 2. 6. Autres dangers: | aucun |

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- | | |
|---|--|
| 3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé: | <ul style="list-style-type: none">• éthylène-glycol- N° Id: 603-027-00-1 - N° CE: 203-473-3 - N° CAS: 107-21-1- Conc. (% pds) : 1 < C ≤ 5- R-S : Classification: • Xn; R 22 •- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302• 2-aminoéthanol; éthanolamine- N° Id: 603-030-00-8 - N° CE: 205-483-3 - N° CAS: 141-43-5- Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 1- R-S : Classification: • Xn; R 20/21/22 • C; R 34 •- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - H312 - H332 - SGH05 - |
|---|--|

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI FUITE RADIATEUR

Version:3

Date de révision:29/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314

- Benzotriazole
- N° CE: 202-394-1 - N° CAS: 95-14-7
- Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 1
- R-S : Symbole(s): Xn Xi - Phrase(s) R: 20/22-36-52/53
- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - H332 - Irr. oc. 2B - H319 - Tox. aq. chron. 3 - H412

- Dihydrogénophosphate de 2-aminoéthyle
- N° CE: 213-988-5 - N° CAS: 1071-23-4
- Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 1
- R-S : Symbole(s): C - Phrase(s) R: 34
- SGH : SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314

- chlorure de didécylidiméthylammonium
- N° Id: 612-131-00-6 - N° CE: 230-525-2 - N° CAS: 7173-51-5
- Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 1
- R-S : Classification: • Xn; R 22 • C; R 34 •
- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314

- propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
- N° Id: 603-117-00-0 - N° CE: 200-661-7 - N° CAS: 67-63-0
- Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 1
- R-S : Classification: • F; R11 Xi; R36 R67 •
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - STOT un. 3. - Point d'exclamation - Attention - H336 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|--|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
--	---

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Pas d'irritation de la peau. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Pas d'irritation des yeux. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer des maux de tête et des vertiges |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI FUITE RADIATEUR

Version:3

Date de révision:29/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Assurer une ventilation adéquate.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Éviter l'utilisation de solvants. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants.
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Aucune sous utilisation normale. |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|----------------------------------|--|
| 8. 1. Paramètres de contrôle: | |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | <ul style="list-style-type: none">éthylène-glycol : VME ppm = 20 - VME mg/m³ = 52 - VLE ppm = 40 - VLE mg/m³ = 1042-aminoéthanol; éthanolamine : VME ppm = 3 - VME mg/m³ = 7.5 - VLE ppm = 6 - VLE mg/m³ = 15propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol : VME ppm = 250 - VME mg/m³ = 650 |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI FUITE RADIATEUR

Version:3

Date de révision:29/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

8. 2. Contrôles de l'exposition:

- | | |
|--|---|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. |
| 8. 2. 2. Protection des mains: | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Porter un vêtement de protection approprié |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|--------------------------|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide granuleux |
| 9. 1. 2. Couleur: | jaune |
| 9. 1. 3. Odeur: | caractéristique |
| 9. 1. 4. PH: | Non applicable. |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | pas de point d'éclair°C |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | Données non disponibles. |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 1.02 |
| 9. 1. 9. Viscosité: | Non déterminé. |

9. 2. Autres informations:

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | complètement miscible |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | Non applicable. |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | soluble dans certains solvants spécifiques |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité: | Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Aucune sous utilisation normale. |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Aucune. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx). |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Pas d'information disponible au sujet de la préparation. |
|--|--|

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI FUITE RADIATEUR

Version:3

Date de révision:29/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

11. 2. Toxicité aiguë:

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| 11. 2. 1. Inhalation: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Données non disponibles. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité: | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|---|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Ne pas jeter les déchets à l'égout. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit.
Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|---|
| 14. 1. Numéro ONU: | non concerné par les réglementations transport ci-dessous :
ADR/RID, RTMD/R, IMDG et ICAO/IATA |
| 14. 5. Dangers pour l'environnement: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable. |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié. |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|--|
| 16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | R22 Nocif en cas d'ingestion.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion. |
|---|--|

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI FUITE RADIATEUR

Version:3

Date de révision:29/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

	R36 Irritant pour les yeux. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R11 Facilement inflammable. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. 1. Date de la première édition:	9/09/2014
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	9/09/2014
16. 4. 3. Date de révision:	29/10/2014
16. 4. 4. Version:	3
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	CLP